

CESSION DE PARTS SOCIALES

Entre les soussignés,

Société FP INVESTISSEMENT

Société par action simplifiée au capital de 30 000 €, ayant son siège social,
8 Place Mozart 94340 JOINVILLE LE PONT
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le n° 423 741 362,
Représentée aux présentes par son gérant José Jorge FERREIRA

Ci-après dénommée, Le Cédant, d'une part

SARL DOS SANTOS FINANCES

Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 €, ayant son siège social,
70 avenue Ardouin 94420 LE PLESSIS TREVISE
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le n° 792 167 744,
Représentée aux présentes par son gérant Joaquim DOS SANTOS

Ci-après dénommé, Le Cessionnaire, d'autre part

Il est préalablement exposé et déclaré ce qui suit :

Déclaration du Cédant et des Cessionnaires

La SAS FP INVESTISSEMENT représentée par son gérant Monsieur Jose Jorge FERREIRA le cédant, déclare

- Que les parts cédées sont libres de tout nantissement et ne font l'objet d'aucune procédure susceptible de faire obstacle à sa cession.
- Que la SCCV 44 CARNOT ne soit pas en cessation de paiement et qu'elle n'a fait l'objet d'aucune procédure de règlement amiable des entreprises en difficultés, de redressement ou de liquidation judiciaires.

La SARL DOS SANTOS FINANCES représentée par son gérant Monsieur Joaquim DOS SANTOS.

- Que le prix d'acquisition des parts sociales sera payé au moyen de deniers propres au cédant, ainsi qu'il sera dit ci-après.



Le cédant et les cessionnaires déclarent en outre, chacun en ce qui les concerne :

- Qu'ils ont la pleine capacité juridique pour s'obliger dans le cadre des présentes et de leurs suites, qu'ils ne font l'objet d'aucune procédure d'apurement collectif du passif dans le cadre des lois et règlements en vigueur,
- Et qu'ils ont la qualité de résidents au sens de la réglementation

Expose concernant la société :

Il existe une SCCV dénommée SCCV 44 CARNOT, au capital de 1 000 €, divisé en 100 parts de 10 € chacune, entièrement libérées, dont le siège est fixé à SAINT MAUR DES FOSES (94100) 60 avenue Foch et qui est immatriculé au Registre du commerce et des sociétés depuis le 01/04/2024 sous le numéro 927 562 074.
Pour une durée de 60 ans expirant le 31/03/2084.

Origine de propriété des parts sociales

Les cédants possèdent dans cette société 50 parts sociales de 10 €uros

Les parts présentement cédées appartiennent en propre au cédant.

Ceci expose, il est convenu et arrêté ce qui suit :

Par les présentes, la SAS FP INVESTISSEMENT représentée par Monsieur José Jorge FERREIRA cède et transporte, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, à la SARL DOS SANTOS FINANCES représentée par Monsieur Joaquim DOS SANTOS qui accepte, 50 parts sociales de 10 €uros sur les 50 parts lui appartenant dans la société.

La SARL DOS SANTOS FINANCES représentée par Monsieur Joaquim DOS SANTOS devient propriétaire des parts cédées à compter de ce jour et est subrogé dans tous les droits et obligations attachés à ces parts, sans exceptions ni réserves.

Les cessionnaires se conformeront à compter de ce jour aux stipulations des statuts de la société dont il déclare avoir pris connaissance ainsi qu'aux obligations légales nées de la condition d'associé. Il jouira à compter de ce jour de tous les droits attachés à cette condition.

Les cessionnaires seront seuls, sur ces parts, droits aux dividendes non distribués à ce jour, ainsi qu'à ceux susceptibles d'être mis en distribution postérieurement à ce jour.

Prix :

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal d'un euro (1 €) que la SARL DOS SANTOS FINANCES représentée par Monsieur Joaquim DOS SANTOS a payé à l'instant même à la SAS FP INVESTISSEMENT représentée par Monsieur José Jorge FERREIRA, qui le reconnaissent et lui en donne valable et définitive quittance.



Sous les conditions suivantes,

- Remboursement du compte courant de : 79 700 € *y compris capital social*

Déclaration d'emploi ou de réemploi :

Le cessionnaire déclare que le prix de la présente cession a été payé avec des fonds ayant le caractère de biens qui lui sont propres.

Il fait cette déclaration en application des dispositions de l'article 1434 du code civil, afin que, attendu l'origine des deniers, les parts sociales qui lui sont cédées lui restent propres par l'effet de la subrogation réelle prévue à l'article 1406 alinéa 2 du code civil.

Agrément de la cession :

Conformément à l'article L. 223-16 du code de commerce et à l'article 14 des statuts, cette cession a lieu entre associés et ne nécessite donc par l'agrément des associés.

Déclaration pour l'enregistrement :

En conséquence, la valeur après application de l'abattement servant à la liquidation des droits d'enregistrement est la suivante :

Prix de vente : 1 €uros.

Formalités de publicité – pouvoirs :

La présente cession sera signifiée à la société dans les conditions prévues par l'article 1690 du code civil. Toutefois, cette signification pourra être remplacée par le dépôt d'un original du présent acte au siège social contre remise par la gérance d'une attestation de ce dépôt.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur original ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Frais :

Les frais et droits des présents et ceux qui en seront la conséquence seront supportés par le cessionnaire qui s'y oblige.

Décharge :

Les parties reconnaissent et déclarent,

- Avoir arrêté et convenu exclusivement entre elles le prix, ainsi que les charges et conditions de la présente cession.
- Donner décharge pure et simple entière et définitive, reconnaissent que ce document a été établi et dressé sur leurs déclarations.

Fait à Saint Maur,
Le 2 juin 2026
En cinq originaux,

Les Cédants,

SAS FP INVESTISSEMENT représentée par son gérant Monsieur José Jorge FERREIRA
"Lu et approuvé, bon pour la cession de 50 parts, bon pour quittance "

*lu et Approuvé Bon pour la cession de 50 parts,
Bon pour quittance*

S.a.s.u. FP INVESTISSEMENT

8, Place Mozart

94340 JOINVILLE-LE-PONT

Tél.: 01 42 83 21 81 - Fax : 01 42 83 26 16

Email : fpinvestissement@wanadoo.fr

423 741 862 RCS CRETEIL - APE 6810Z

Les Cessionnaires,

La SARL DOS SANTOS FINANCES, représentée par son gérant Monsieur Joaquim DOS SANTOS

"Lu et approuvé, bon pour acceptation de la cession de 50 parts"

*LU ET APPROUVE
BON POUR ACCEPTATION DE LA CESSION DE 50 PARTS.*

SARL DOS SANTOS FINANCE

70 avenue Ardouin

94420 LE PLESSIS TREVISE

Siret n° 792 167 744 00012

Société au Capital de 100.000 Euros

Enregistré à : SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT
CRETEIL

Le 08/06/2026 Dossier 2026 00012448, référence 9404P61 2026 A 02055

Enregistrement : 25 € Penalités : 0 €

Total liquidé : Vingt-cinq Euros

Montant reçu : Vingt-cinq Euros